

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2021
Séance du 21 avril 2021

N° 30

Objet : Convention de
partenariat dans le cadre de la
mise en œuvre du Programme
SEQUOIA

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et un le vingt et un du mois d'avril à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 13 du mois d'avril 2021, s'est réuni en visio conférence à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaires de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUZET Éric, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BLANC Michel (excepté aux rapports n°4, 5, 19, 25), BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine (excepté aux rapports n° 4, 5, 6, 8, 19, 25, 26), CROZALS Florent (à partir du rapport n° 5 – excepté au rapport n° 16), DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain (à partir du rapport n° 2), FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille (excepté au rapport n° 5), ISOARDI Delphine, JOUVES Marc (à partir du rapport n° 3), KUHN Francois, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PERHIRA Georges, PIERI Bernard (excepté aux rapports n° 12 et 13), POSTEL Chrystelle (jusqu'au rapport n° 4), POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas (excepté rapports n° 17, 18, 19), UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques (excepté aux rapports n°4, 5, 25, 26)
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine (jusqu'au rapport n° 34)
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard
MOULARD Damien a donné pouvoir à ISNARD AUBERT Laurence

Etaient excusés :

AUDRAN Michel	BOURJAC Jean Marie
AUZET Guy	CHALVET Gilles
BALIQUE François	COMTE Jean Paul
BARDIN Chantal	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	MAGAUD Nathalie
BAUDOUI Marie Anne	REYNAUD Patrice,
BELMONTE Sylvie	REBOUL Childéric
BERTRAND Philippe	SEVENIER Jean

REÇU EN PREFECTURE

le 29/04/2021

Application agréée: E-legalite.gouv

99_DE-004-200087497-20210421-30_21042021

Madame Sandrine COSSERAT, rapporteur, expose ce qui suit :

Il vous est rappelé que :

- Dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial il était mentionnée une fiche opération N 2.2 intitulée « Rendre performants les bâtiments de l'agglomération », dont le taux d'intervention sollicité est de 50% pour une dépense envisagée de 160 000 €.
- Par délibération du 9 décembre 2020, le conseil a décidé d'une modification pratique de ce projet en donnant l'opportunité aux communes volontaires du territoire de proposer l'inscription, dans le cadre de cet audit global, des bâtiments issus de leur propre patrimoine.

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), la communauté d'agglomération, par l'intermédiaire du Service de Maitrise de l'Energie -SME-, a déposé un dossier dans le cadre du programme à destination des bâtiments municipaux - SEQUOIA - : Soutien aux Élus (locaux) : Qualitatif, Organisé, Intelligent et Ambitieux.

Ce dossier, comme pour le CRET, comprenait des actions en direction de la communauté d'agglomération et de ses communes volontaires.

Les actions se résument en :

- Inventaire 400 bâtiments audit thermique simple travaux à gains rapides ;
- Stratégie patrimoniale pour 3 EPCI de l'agglomération ;
- Etude de faisabilité rénovation globale performante pour 40 bâtiments ;
- Etudes Photovoltaïques thermiques et réseaux de chaleur ;
- Econome de Flux ;
- Equipements de mesures ;
- Outils de télégestion multisites ;
- Maitrise d'œuvre.

Pour l'inventaire des 400 bâtiments et la rénovation performante de 40 bâtiments, il est prévu une quote-part pour l'agglomération pour environ 37%, et pour les communes de 63%.

La FNCCR a indiqué à l'agglomération que le dossier présenté au niveau national avait été retenu par le jury.

Le budget prévisionnel de ces actions s'établit à 1.131.694 euros HT ; Le montant global des fonds attribué sera de 564.709 euros HT par la FNCCR.

Le plan de financement sera complété par les fonds de la Région Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre du CRET pour une somme attendue d'environ 392 500 €.

Dans ce cadre, une convention de partenariat doit être signée entre la FNCCR, PAA et les communes volontaires (document en pièce jointe).

Considérant l'intérêt de la présente convention qui a pour objet de définir le cadre du partenariat entre les parties pour le déroulement opérationnel du programme, dans le respect de la convention

REÇU EN PREFECTURE

Le 29/04/2021

Appréciation agréée E-Info/2020/001

99_DE-004-200067437-20210421-00_21042021

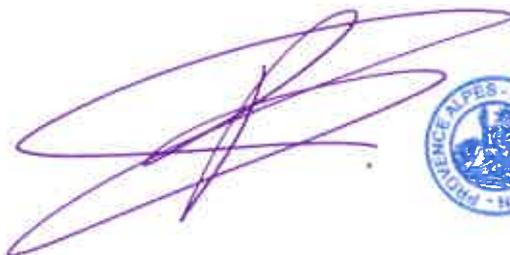
de mise en œuvre du Programme ACTEE 2 PRO INNO 52 conclue entre l'Etat, l'ADEME, la FNCCR, l'AMF et les co-financeurs du programme.

Il est proposé au conseil d'agglomération :

- D'approuver la convention de partenariat, jointe au présent document désignant l'agglomération coordonnatrice du groupement,
- D'autoriser la Présidente à la signer,
- D'acter que les communes volontaires devront approuver et signer la même convention par délibération concordante.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées
A l'unanimité
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

Le 23/04/2021

Application acquiescée J. Boule...

99_DE-004-200087487-20210421-30_21042021

